

## AR.2, affiliation au Comité National de SAMBO de la FFL

Notre association l'AR.2, est officiellement affiliée au Comité National de SAMBO (CNS/FFL) intégrée à la F.F.L, Fédération Française de Lutte.

Notre association est donc agréée par le Ministère de Jeunesse et des Sports et Eddy ROS est titulaire du Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré de SAMBO ( BESS 1).

Pour tous renseignements complémentaires concernant le SAMBO en France, nous vous invitons sur le site de la fédération en cliquant sur le logo ci-dessus ( FFL) ou contactez Eddy ROS formateur de l'AR2 et Vice Président de la Commission Régionale de SAMBO du Comité National de SAMBO de la FFL.